

Charte des visites autorisées au sein du Centre de Sibourg dans le cadre du COVID-19.

PREAMBULE :

*La Direction, dans le cadre de son pouvoir réglementaire d'organisation des visites et suite aux annonces ministérielles du 19 avril 2020, autorise à nouveau les visites selon une **organisation précise**. La présente charte **engage** l'établissement, les usagers et les visiteurs.*

*L'objet de ces visites est de maintenir **le lien social** entre les résidents de l'établissement et leurs proches et ce afin de lutter et/ou prévenir une détresse psychologique avec incidences sur leur état de santé.*

*Cet objectif vertueux ne doit pas faire oublier la nécessaire **maîtrise du risque de contagion**. Ce risque est par principe accru par toute visite.*

Un principe de confiance quant au scrupuleux respect des règles ci-après définies anime donc la présente charte.

REGLES APPLICABLES POUR LES VISITES

1. Les visites

Les visites sont possibles du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30, sans rendez-vous.

2. Les personnes autorisées

- 2 visiteurs maximum par visite, âgés de plus de 18 ans
- Les visiteurs sont soit des membres de la famille, soit la personne de confiance qui a été désignée par le patient et inscrite dans son dossier.

3. Consignes de sécurité à respecter

L'accès à notre établissement est contrôlé par du personnel habilité par la Direction pour procéder à des vérifications et ainsi veiller à la bonne application des consignes de sécurité. En cas de non-respect des consignes énoncées ci-dessous, l'accès peut vous être refusé tout comme une exclusion en cours de visite est possible.

- Avant de franchir le portail, munissez-vous d'un masque (Port obligatoire dans l'enceinte de l'établissement y compris dans les espaces extérieurs) et présentez-le à l'agent au portail. Toute personne n'ayant pas de masque se verra refuser l'accès au Centre. De la même manière toute personne ayant un masque mais refusant de le porter ou ne le portant pas correctement pourra se voir exclure.

En cas d'oubli, des masques seront en vente à l'accueil de l'établissement (1 € TTC l'unité).

- Par la suite, vous devez obligatoirement vous présenter à l'accueil de l'établissement pour signer la charte d'engagement des visites et procéder à une désinfection obligatoire des mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique.
- Vous êtes responsable de la bonne application des gestes barrières qui, en dehors du port du masque (pour vous et le patient) sont :
 - Le respect des distanciations sociales
A ce titre, nous vous informons que les regroupements entre familles sont interdits tout comme les contacts physiques avec le malade ne doivent avoir lieu au cours de la visite.
 - Le lavage régulier des mains
 - La gestion de la toux ou des éternuements, dans le coude.

4. Lieu de rencontre

- Privilégiez les extérieurs à la chambre quand cela est possible

5. Précisions

- Vous pouvez profiter de votre venue pour amener du linge propre ou récupérer du linge sale.
- Les denrées alimentaires et boissons ne sont pas autorisées même durant la visite tout comme l'introduction de cadeaux, fleurs/plantes est formellement interdite.

En cas de non-respect de ces règles, le visiteur sera interdit de visite jusqu'à nouvel ordre. Lorsque le non-respect de ces règles amène un risque de contamination pour le patient, ce dernier est placé en confinement en chambre pour sa protection et celle de la communauté des patients et professionnels.

La Direction

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU VISITEUR
VISITES EN PHASE DE DECONFINEMENT Covid19
(Mise en application à compter du lundi 22.06.2020)

1 Feuille par visite et par visiteur

Je soussigné(e) Monsieur/Madame* (Nom/Prénom)

.....
En ma qualité de membre de la famille tuteur/curateur personne de confiance

Vient visiter ce jour Monsieur/Madame* (Nom/Prénom)

.....

- ✓ Je certifie être majeur
- ✓ Je certifie ne pas avoir été en contact avec un individu porteur du COVID19 les 14 jours précédents ma visite.
- ✓ Je certifie moi-même ne pas être porteur du COVID-19 ou ne présenter aucun signe évocateur de la maladie (toux, maux de tête, fièvre,)
- ✓ Je confirme avoir pris connaissance du document suivant et donc de l'ensemble des informations spécifiques pour la visite d'un malade.
- ✓ Je m'engage à respecter toutes les mesures énoncées dans la charte des visites.

En cas de non-respect de l'un de ces engagements, la Direction ou tout membre du personnel habilité peut mettre fin à la visite en cours et/ou en interdire les suivantes.
Par ailleurs, la Direction décline toute responsabilité en cas de non application des engagements mentionnés dans la charte.

Fait à Le/...../.....

*Signature précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »*

*Rayer la mention inutile

3/3